

Test de solvabilité LAMal 2022

Résumé et commentaire : État des connaissances septembre 2022

Qu'est-ce qu'un test de solvabilité ?

Afin de garantir leur solvabilité dans l'assurance-maladie sociale, les assureurs doivent constituer des réserves suffisantes. Celles-ci appartiennent aux assurés. Elles sont alimentées par les bénéfices réalisés et permettent de compenser d'éventuelles pertes. Ainsi, aucun argent ne sort du système.

Basé sur le Test suisse de solvabilité de la FINMA et adapté aux spécificités de la LAMal, le test de solvabilité évalue les risques encourus par les assureurs. Il fixe le niveau minimal des réserves permettant d'assumer ces risques. Le test est satisfaisant si les réserves se situent au dessus du niveau minimal en début d'année. Cette réserve minimale garantit que les assureurs puissent remplir toutes leurs obligations même au début d'une très mauvaise année. Elle est déterminée individuellement pour chaque assureur.

Test de solvabilité 2022 : baisse des taux de solvabilité en raison de l'augmentation des réserves minimales

Le test de solvabilité indique la solvabilité au début de chaque année. Celui de 2022 montre une forte baisse des taux de solvabilité des assureurs par rapport à l'année précédente. Malgré cette chute, tous les assureurs LAMal présentaient, en début d'année, un taux de solvabilité suffisant et supérieur au minimum légal de 100 %.

Si l'on considère l'ensemble des assureurs, le rapport entre les réserves disponibles et le niveau minimal a fortement diminué. Il s'élève à 163 %, soit une baisse de 44 points de pourcentage par rapport à l'année précédente (207 %).

Ce recul est principalement dû à des pertes techniques importantes. Le secteur s'attend à des pertes s'élevant à 1,4 milliard de francs en 2022, ce qui se traduit par une augmentation du risque pour les assureurs-maladie et, par conséquent, des niveaux minimaux des réserves. Par ailleurs, ces niveaux augmentent chaque année en raison de la hausse des coûts des prestations et de l'augmentation constante du nombre d'assurés. Le total du niveau minimal des réserves a donc augmenté pour atteindre 7,4 milliards de francs (année précédente : 6 milliards de francs).

La pandémie de COVID-19 est à l'origine de ces pertes importantes pour 2022. De nombreux traitements ont été reportés au second semestre 2021 en raison de la pandémie. Les coûts ont fortement augmenté par rapport à ce que les assureurs et le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ avaient prévu en été 2021. Au moment de l'approbation des primes 2022, à l'été 2021, il n'était pas possible de prévoir une telle augmentation des coûts supérieure à la moyenne. Par conséquent, les primes 2022 n'ont pas été fixées à un niveau suffisamment élevé. Ces pertes importantes seront financées à partir des réserves.

Début 2022, le montant des réserves disponibles a légèrement diminué pour atteindre 12,1 milliards de francs (contre 12,4 milliards de francs l'année précédente). Les pertes techniques s'élevant à 516 millions de francs en 2021 ont été compensées par un résultat financier positif de 594 millions de francs. Enfin, la réduction volontaire des réserves approuvée en 2021 par le biais d'une compensation financière réduit les réserves de 2022 d'environ 378 millions de francs.

Test de solvabilité LAMal 2022	Ensemble des assureurs		
	Réserves disponibles au 1.1.2022, en mio. fr	Niveau minimal des réserves au 1.1.2022, en mio. fr	Rapport entre les réserves disponibles et le niveau minimal
	12'079.8	7'428.3	163%

Fortes diminution des réserves existantes durant l'exercice 2022

Depuis le début de l'année 2022, la situation a considérablement évolué. La guerre en Ukraine a éclaté en février puis, en été, l'inflation élevée a contraint la Banque centrale américaine et la Banque nationale suisse à relever leurs taux directeurs. Ces événements ont eu un impact négatif significatif sur les marchés des capitaux. En raison des pertes de capital qui en ont découlé et des pertes d'assurance supplémentaires, les réserves disponibles ont nettement diminué au cours de l'année. Selon les projections des assureurs en juillet 2022, les réserves disponibles pourraient être nettement inférieures à 10 milliards de francs début 2023.

Test de solvabilité LAMal 2022

Résultats				
État des connaissances début 2022				
Numéro OFSP	Nom de l'assureur	Réserves disponibles au 1.1.2022, en mio. fr	Niveau minimal des réserves au 1.1.2022, en mio. fr	Taux de solvabilité (rapport réserves disponibles sur niveau minimal)
8	CSS Kranken-Versicherung AG	1'279.2	602.5	212% (1)
32	Aquilana Versicherungen	109.8	63.7	172%
57	Moove Sympany AG	49.5	22.2	223%
62	Caisse-maladie SUPRA	183.7	92.0	200%
134	Einsiedler Krankenkasse	11.8	6.2	190%
182	PROVITA Gesundheitsversicherung AG	94.7	70.6	134%
194	Sumiswalder Kranken- und Unfallkasse	40.7	13.9	294%
246	Krankenkasse Steffisburg	8.3	6.0	138%
290	CONCORDIA Schweizerische Kranken- und Unfallversicherung AG	990.7	560.8	177%
312	Atupri Gesundheitsversicherung	247.7	154.6	160%
343	Avenir Assurance Maladie SA	202.5	159.9	127%
360	Krankenkasse Luzerner Hinterland	51.7	22.1	233%
376	KPT Krankenkasse AG	503.7	336.6	150%
455	ÖKK Kranken- und Unfallversicherungen AG	289.0	159.8	181%
509	Vivao Sympany AG	339.1	160.9	211%
762	Kolping	21.2	11.9	177%
774	Easy Sana Assurance Maladie SA	160.3	137.0	117%
780	Glarner Krankenversicherung	11.9	6.9	171%
820	Cassa da malsauns Lumneziana	7.2	3.4	214%
829	KLuG Krankenversicherung	16.9	7.8	217%
881	EGK Grundversicherungen	108.6	89.5	121%
901	sanavals Gesundheitskasse	12.5	4.5	281%
923	KRANKENKASSE SLKK	32.8	18.9	173%
941	sodalis gesundheitsgruppe	76.0	38.4	198%
966	vita surselva	7.8	4.1	189%
1040	Krankenkasse Visperterminen KVV	13.7	3.9	352%
1113	Caisse maladie Vallée d'Entremont	8.0	3.8	207%
1142	Krankenkasse Institut Ingenbohl	24.4	6.1	400%
1179	Mutuelle Neuchâteloise Assurance Maladie	3.5	0.9	376%
1318	Krankenkasse Wädenswil	30.6	10.7	288%
1322	Krankenkasse Birchmeier	10.1	5.6	181%
1331	Krankenkasse Stoffel	2.8	1.1	258%
1384	SWICA Krankenversicherung AG	738.3	544.9	135%
1386	GALENOS Kranken- und Unfallvers.	22.2	17.5	127%
1401	rhenusana	13.8	7.3	189%
1402	Taggeldkasse bildende KünstlerInnen	1.7	0.3	513%
1479	Mutuel Assurance Maladie SA	394.1	306.8	128%
1491	Gewerbliche Krankenkasse Bern	3.7	1.1	355%
1507	AMB Assurance maladie et accidents	21.2	9.2	230%
1509	Sanitas Grundversicherungen AG	720.3	449.2	160%
1520	HOTELA Caisse maladie	24.8	11.9	209%
1522	KSM Krankenkasse Schweiz. Metallbaufirmen	8.1	2.0	413%
1535	Philos Assurance Maladie SA	233.3	183.6	127%
1542	Assura-Basis SA	758.7	581.4	130%
1555	Visana AG	1'262.7	564.5	224%
1560	Agrisano Krankenkasse AG	260.1	161.2	161%
1562	Helsana Versicherungen AG	2'085.5	1'320.5	158%
1568	sana24 AG	87.7	69.0	127%
1569	Arcosana AG	405.8	357.0	114% (1)
1570	vivacare AG	87.5	54.8	160%

(1) Les deux caisses fusionneront au 1.1.2023. La CSS reprend Arcosana SA.